



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-33585>

Département(s) de publication : **46**

Annonce n° **26-33585**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-71554

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Mixte Des Voies Vertes Du Lot

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20009082700011

Ville : CAHORS

Code postal : 46005

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 46

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection anti-corrosion du pont de Mondières (Arcambal)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45442200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Procédure adaptée simple en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique. Les travaux à réaliser ont pour objet la réfection complète du système de peinture anticorrosion du pont de MONDIES comprenant l'ensemble de la charpente, le tablier et les pièces d'appui. La zone des travaux se situe sur les communes d'ARCAMBAL et de SAINT-GERY VERS dans le département du LOT. Une variante facultative est ouverte sur le procédé de décapage et de préparation de surface. Prestations supplémentaires éventuelles : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 40% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 26/01/26 Marché n° : 2025/10 Dauphine Isolation Environnement, 8 rue Guy Moquet, 95100 Argenteuil Montant Ht : 2 857 315,66 Euros Sous-traitance : oui. Part de la sous-traitance, en proportion : 18 %

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/2026